

***Ne pas diffuser directement ou indirectement en Australie, au Canada,  
au Japon ou aux Etats-Unis***

**Communiqué de presse**



Boulogne-Billancourt, le 7 mai 2017

## **Mise à disposition du Document E relatif au projet de fusion entre Cardety et Carmila**

Cardety et Carmila, deux sociétés foncières spécialisées dans la gestion de centres commerciaux et de retail parks attenants à des magasins sous enseigne du groupe Carrefour, annoncent aujourd'hui que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a enregistré le 5 mai 2017 sous le numéro E. 17-040 le document d'information (Document E) établi dans le cadre du projet de fusion entre les deux sociétés, annoncé le 2 mars 2017.

La fusion sera soumise à l'approbation des actionnaires de Carmila et de Cardety qui se réuniront en assemblée générale extraordinaire le 12 juin 2017.

Au terme de cette fusion, la nouvelle entité sera dénommée Carmila.

Le rapprochement envisagé entre Carmila et Cardety aboutirait à la création du leader des centres commerciaux attenants à une grande surface alimentaire et à la 3<sup>ème</sup> foncière de commerce cotée en Europe continentale. Avec 205 centres commerciaux et retail parks pour une surface locative totale de 1,27 million de m<sup>2</sup>, la valeur d'expertise<sup>1</sup> du patrimoine de la nouvelle entité s'élèverait à 5,3 milliards d'euros (sur la base des comptes proforma au 31 décembre 2016).

### **Information du public**

Le Document E comporte des informations financières pro forma mises à jour par rapport à celles communiquées le 5 avril 2017 par Cardety et Carmila dans un communiqué commun. Des copies du document E sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de Carmila et de Cardety, au 58, avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt. Le document E peut également être consulté sur le site Internet de Carmila ([www.carmila.com](http://www.carmila.com), rubrique Finance) et de Cardety ([www.cardety.com](http://www.cardety.com), rubrique Finance - Informations Financières) et sera également consultable sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Carmila et Cardety attirent l'attention du public sur les facteurs de risques inclus dans le Document E et son Annexe II ainsi que dans le Document de Référence 2016 de Cardety.

<sup>1</sup> Valorisation droits inclus des actifs détenus par l'ensemble fusionné en valeur d'expertise d'expertise (« gross asset value » ou « GAV ») qui correspond à la valeur expertisée du patrimoine en exploitation, droits inclus, augmentée du montant des travaux immobilisés en cours qui ne sont pas pris en compte dans les expertises.

***Ne pas diffuser directement ou indirectement en Australie, au Canada,  
au Japon ou aux Etats-Unis***

\*\*\*

### **A propos de Carmila**

Carmila a été créée le 16 avril 2014 par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Son portefeuille est constitué, au 31 décembre 2016, de 194 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, dans la plupart des cas leaders sur leur zone de chalandise, et valorisé à 5,2 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing, specialty leasing, direction de centre et portfolio management.

Les états financiers consolidés audités 2016 de Carmila ont été rendus publics le 5 avril 2017 et sont disponibles sur le site [www.carmila.com](http://www.carmila.com), rubrique Finance.

### **A propos de Cardety**

Cardety (précédemment dénommée Carrefour Property Development) est une société foncière cotée bénéficiant du régime fiscal SIIC et ayant pour principales activités le développement, l'acquisition et la gestion de parcs d'activités commerciales et de lots de galeries marchandes.

L'action Cardety est cotée à Euronext Paris – Compartiment C sous le code ISIN FR0010828137- Code Mnémonique CARD

Le communiqué de presse annonçant les résultats IFRS audités 2016 de Cardety ainsi que le Document de Référence 2016 de Cardety sont disponibles sur le site Internet [www.cardety.com](http://www.cardety.com), rubrique Informations Réglementées.

### **Contacts :**

Contact investisseurs et analystes Carmila :

Marie-Flore Bachelier – Carmila – [marie\\_flore\\_bachelier@carmila.com](mailto:marie_flore_bachelier@carmila.com) - +33 6 20 91 67 79

Contacts presse Carmila :

Candice Baudet Depierre – Shan – [candice.baudetdepierre@shan.fr](mailto:candice.baudetdepierre@shan.fr) – +33 6 26 60 85 01  
Alexandre Daudin – Shan – [alexandre.daudin@shan.fr](mailto:alexandre.daudin@shan.fr) – +33 6 34 92 46 15

Contact presse/investisseur Cardety :

Agnes Villeret – KOMODO – [agnes.villeret@agence-komodo.com](mailto:agnes.villeret@agence-komodo.com) – +33 6 83 28 04 15

### **Informations importantes**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres Cardety et Carmila. Il ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Cardety n'a pas l'intention d'enregistrer ses actions en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire d'offre au public aux Etats-Unis.

***Ne pas diffuser directement ou indirectement en Australie, au Canada,  
au Japon ou aux Etats-Unis***

**Déclarations prospectives**

Le présent communiqué contient des informations et des déclarations prospectives relatives au projet de fusion entre Cardety et Carmila concernant les objectifs, résultats, effets et délais de l'opération envisagée, ainsi que d'autres déclarations qui sont des estimations reflétant le meilleur jugement de Carmila et Cardety sur la base des informations actuellement disponibles. Ces informations et déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », « devoir », ainsi que d'autres termes similaires. Les investisseurs et les actionnaires sont avertis que ces informations et déclarations prospectives peuvent être affectées par de nombreux risques et incertitudes, dont une grande partie est difficile à prévoir et, généralement, échappe au contrôle de Carmila et/ou Cardety. De tels risques ou incertitudes pourraient conduire à des résultats ou évolutions significativement différents et plus défavorables que ceux qui sont formulés ou projetés, y compris implicitement, dans ces informations ou déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux discutés ou identifiés dans les documents déposés ou à déposer par Cardety et/ou Carmila auprès de l'AMF. Carmila et Cardety ne s'engagent en aucun cas à mettre à jour publiquement ces informations et déclarations prospectives, que ce soit suite à des informations nouvelles, des événements futurs, ou autres.